



CLAS CORDELIERS

AIDE À LA PRATIQUE DU SPORT où D'UNE ACTIVITE CULTURELLE

Une aide est attribuée aux agents **INSERM**, (Titulaire, CDD ou vacataire)

Pour cela fournir **une attestation** de votre prestataire **comportant impérativement son N° de SIRET** et où sera indiqué :

- Nom
- Prénom
- Adresse personnelle
- Montant de la cotisation annuelle : 2021/2022
- modalité de règlement (chèque, espèces, bons ANCV sport)

Nouveauté dans le règlement

Le montant de la subvention sera calculé selon la fiche agent 2022 que vous aurez fait parvenir au CAES. Sans cela je ne pourrai pas prendre votre demande en compte.

Petit changement tout devra m'être envoyé par mail, sinon rien ne sera pris en compte.....

Cette attestation est à remettre, accompagné du coupon ci-dessous, une copie du contrat pour les CDD ou une copie de la feuille de vacations pour les vacataires

Impérativement avant le 20 novembre 2022 à :

Marie-Christine NAUD

Exclusivement par mail : mc.naud@gmail.com

Obligatoire. Coupon à retourner et compléter avec l'attestation

- Nom

Tel :

Statut : INSERM

**Rayer la mention inutile*

Titulaire*

- Prénom

mail :

CDD*

Vacataire*

Affectation :